

Bruxelles, le 3 novembre 2014

Quelques blessés légers dans une collisions entre 2 trains à Linkebeek

À 13h35, une collision s'est produite à proximité de la gare Linkebeek entre un train de travaux et un train de voyageurs. Le trafic ferroviaire est provisoirement interrompu entre Bruxelles-Midi et Charleroi.

Un accident s'est produit sur la ligne ferroviaire Bruxelles-Nivelles lorsqu'un train de travaux (Monceau-Schaerbeek) a percuté à basse vitesse l'arrière un train de voyageurs qui circulait entre Braine-L'alleud à Alost. Selon les premières informations, il y aurait quelques blessés légers à bord du train de voyageurs. Le conducteur du train de travaux a été légèrement blessé

Le trafic ferroviaire est pour l'instant interrompu entre Bruxelles et Charleroi. Les voyageurs peuvent emprunter les bus du Tec entre Bruxelles-Midi et Braine-l'Alleud. Entre Bruxelles et Linkebeek, ils peuvent faire appel aux services de la STIB. La situation sur le réseau évoluera encore au cours de l'après-midi.

Pour la presse: pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec les porte-paroles suivants :

SNCB : Nathalie Pierrard
Fixe +322 528 28 84 83

Infrabel : Frédéric Sacré
Gsm +32 499 59 03 55

À propos de la SNCB

La sa belge de droit public SNCB assure l'exploitation et la commercialisation du transport intérieur et international de voyageurs par chemin de fer. Elle se charge également de la gestion du matériel roulant. Elle est en outre responsable des gares et points d'arrêt, y compris les parkings, dépôts pour vélos et espaces réservés à la location de vélos et les abords de la gare. Elle assure également les activités destinées à protéger et surveiller le domaine ferroviaire. Elle compte environ 22.000 agents.

A propos d'Infrabel

Infrabel est l'entreprise anonyme de droit public chargée de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des sillons à tous les opérateurs belges et étrangers. La structure spécifique des actionnaires d'Infrabel garantit une indépendance totale. Infrabel fut créée le 1er janvier 2005 suite à la scission des chemins de fer belges. L'entreprise emploie actuellement quelque 12 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1 milliard euro (2013).